



### Réunion ordinaire du 19/06/2017

#### Ordre du jour

1. DM subvention classe de mer
2. Dissolution budget annexe lotissement
3. Tarifs EAU, ASSAINISSEMENT et CANTINE SCOLAIRE
4. Logement duplex école
5. Schéma directeur d'assainissement
6. Travaux à prévoir pour 2018
7. Arrêté du Maire s'opposant au transfert des pouvoirs de police spéciale (OM, GDV, assainissement, voirie, habitat)
8. Questions diverses

#### Présents :

Marc Bourrand	Stéphanie Devedeux	Daniel Bouyon
Jean-Baptiste Legoueix	Jean-Louis Richin	Stéphanie Devedeux
Alexandra De rooij	Odette Legoy	Bernard Thomas
André Détiange	Sarah Périer	

Début de la réunion : 20h00

Remarque : Les points 3 et 6 seront revus lors d'un prochain conseil

#### 1. Subvention classe de mer

L'association demande une participation de 130€ par enfant de la commune allant à la classe de mer. Normalement toute demande doit être faite avant le vote du budget accompagnée de la situation financière de l'association et de la destination de la subvention qui sera accordée par le Conseil Municipale.

Exceptionnellement le Conseil décide une décision modificative du budget tout en déduisant les 250€ déjà accordés lors du budget primitif.

# Département du Puy de dôme



## Commune de Verneugheol

En 2018 chaque association devra remplir un imprimé qui sera fourni par la Mairie pour effectuer une demande avant le vote du budget

### 2. Dissolution budget annexe lotissement

Cette dissolution est une demande faite par le Percepteur

### 4. Logement duplex école

Le locataire quitte le logement au-dessus de l'école au 1<sup>er</sup> Aout. Une annonce va être déposée sur le Bon Coin

### 5. Schéma directeur d'assainissement

Les subventions n'étant plus accordées pour l'assainissement collectif, Le village de Ribières ne pourra plus être concerné par ce mode d'assainissement et les demandes de subvention devront être faites en individuel

### 6. Travaux à prévoir

Aménagement du cimetière à envisager : trouver une solution permettant l'évacuations des eaux à moindre coût

### 7. transfert des pouvoirs de police du Maire à la communauté de communes

L'ensemble du conseil valide la décision du Maire de s'y opposer

### Questions diverses

- L'orage ayant raviné les allées du cimetière, Le Maire et quelques conseillers vont remettre les allées en état
- Les lettres du monument aux morts ont été repeintes
- Le photocopieur de l'école étant obsolète, la maintenance coute de plus en plus chère. Il devient préférable de le remplacer
- L'hiver et les orages ont dégradés certains chemins. Un camion de pierres va être commandé et il faut envisager de remettre du goudron dans les nids de poule notamment sur la route de Feydet